



VetAgro Sup



Sur l'initiative  
et avec le soutien



Et des partenaires



Colloque Santé-Biodiversité  
27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup

# Accès et partage des avantages : objectif de justice et d'équité de la Convention sur la biodiversité

Sarah Aubertie

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité



# Introduction du mécanisme d'accès et du partage des avantages

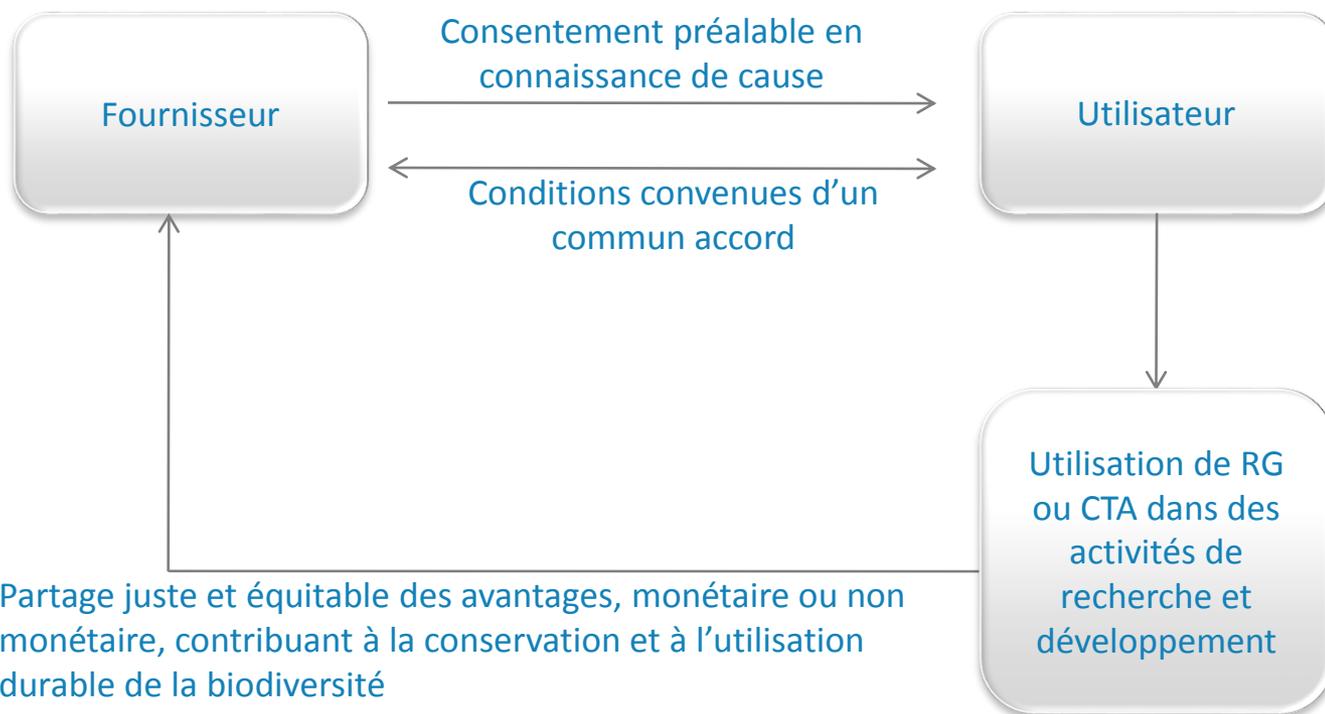
- Contexte du développement de la recherche sur les gènes, propriété intellectuelle, revendications de certains pays, volonté de rééquilibrer les rapports Nord/Sud
- Sommet de Rio et adoption de la Convention sur la diversité biologique (1992)
  - Introduction du principe de partage équitable dans l'utilisation des éléments de la biodiversité (ressources génétiques, savoirs traditionnels)
  - Souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles
- Construction du cadre pour organiser l'accès et le partage des avantages (APA) : Lignes directrices de Bonn (2002), Protocole de Nagoya (2010, **entré en vigueur le 12/10/2014**)

Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile





# L'APA, c'est quoi ?



Partage juste et équitable des avantages, monétaire ou non monétaire, contribuant à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité

Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile



UNIVERSITÉ DE LYON

VetAgro Sup



# Mise en œuvre – panorama

## Convention sur la diversité biologique & Protocole de Nagoya

Union européenne

*Règlement n° 511/2014*

Etats

*Projet de loi biodiversité FR*

Outre-mer

*Parc amazonien de Guyane, loi de pays en Nouvelle-Calédonie et Polynésie française*

+ dispositifs spécifiques

Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile





# Mise en œuvre – incidences pour la recherche sur la biodiversité

- Obligations pour les utilisateurs : **due diligence**
  - Informations à obtenir et conserver pour utiliser ressources génétiques et savoirs traditionnels sur le territoire de l'Union
  - Transfert de ces informations aux utilisateurs ultérieurs
    - Attester de la légalité de l'accès, au risque de cesser l'activité de recherche ou de pas pouvoir valoriser
    - Assurer une traçabilité dans la chaîne d'utilisateurs
- Mise en place d'un système de **collections labellisées**
- **Points de contrôle et sanctions**
  - Financements de la recherche, mise sur le marché



Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile



UNIVERSITÉ DE LYON

VetAgro Sup



# Mise en œuvre – incidences pour la recherche sur la biodiversité

- Une procédure administrative pour l'accès et l'utilisation de RG et STA venant du territoire français

- *Quel objectif poursuivi ?*

- Système dual (déclaration ou autorisation) selon l'intention d'un développement commercial ou pas

- *Quelles ressources ou connaissances ?*

- Un régime général, des cas particuliers et des exclusions (espèces modèles par ex.)

- Procédure particulière pour les connaissances traditionnelles

- *Où est située la ressource ?*

- Compétences de l'outre-mer, gestionnaires de collections

Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile

RhôneAlpes



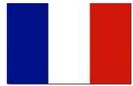


UNIVERSITÉ DE LYON

VetAgro Sup



# Calendrier – Prochaines étapes



- Consultations des parties prenantes pour l'élaboration des textes d'application
- Adoption du projet de loi attendue en 2015



- Elaboration des textes d'exécution du règlement européen
- Mise en place du système de labellisation des collections

Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile





UNIVERSITÉ DE LYON

VetAgro Sup



# Enjeux

- Assurer un suivi des processus législatifs
- Participation aux consultations à venir, au niveau national et européen
- Anticiper le respect des dispositions d'APA et conserver les informations clé
- Diffuser les outils disponibles et développer des bonnes pratiques
- Coordonner les actions et les efforts

Colloque Santé-Biodiversité 27&28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile





UNIVERSITÉ DE LYON

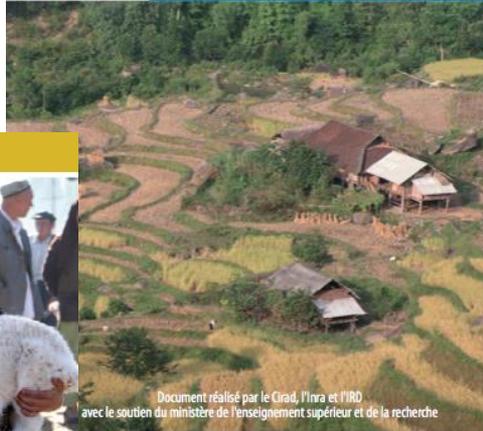
VetAgro Sup

# Ressources



## Lignes directrices pour l'accès aux ressources génétiques et leur transfert

Septembre 2011



Document réalisé par le Cirad, l'Inra et l'IRD avec le soutien du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche



FRB DES CLÉS POUR COMPRENDRE LA BIODIVERSITÉ  
Biodiversité  
FICHE-CLÉ N°2 DÉCEMBRE 2011



## L'APA DANS TOUS SES ÉTATS

### ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET PARTAGE DES AVANTAGES ISSUS DE LEUR UTILISATION (APA)



Un mécanisme d'accès et de partage des avantages (APA), qui répond au troisième objectif de la Convention sur la diversité biologique (CDB), vise l'établissement de relations entre fournisseur et utilisateur de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles associées. Dans ce cadre, les États souverains sur leurs ressources naturelles, sont responsables de la mise en place sur leur territoire des modalités d'accès à ces ressources et, comme le cas échéant, de partage des avantages issus de leur utilisation.

Dans leurs démarches, les États doivent intégrer les dispositions du Protocole de Nagoya sur l'APA, adopté en 2010.

Quels sont les enjeux associés à l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées ? Quels sont les effets du Protocole sur les acteurs concernés, leurs activités et la biodiversité ?



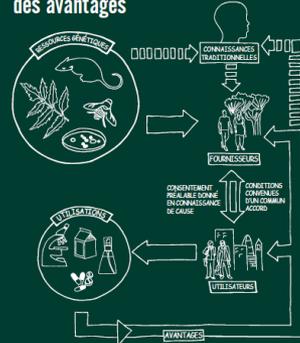
## Bioscience at a Crossroads

Access and Benefit Sharing in a Time of Scientific, Technological and Industry Change:  
*The Agricultural Sector*



Convention sur la diversité biologique : ABS

### Introduction à l'accès et au partage des avantages



Colloque Santé-Biodiversité 27 & 28 octobre 2014 à VetAgro Sup Marcy l'Etoile

